

CONSEIL MUNICIPAL du 24-02-2015

Présents : Mmes Delfour, Francoual, Pradines, Viard. Mrs Cayla, Faure, Larnaudie, Pégourié, Plenacoste, Rames. *Absent* : Mr Delbrel.

DELIBERATIONS

- Pour une indemnité de conseil allouée au comptable du trésor : approuvée.
- Pour une prise en charge par anticipation d'une facture en investissement (concernant le 1^o paiement du bureau d'études ADC en charge de la carte communale) : approuvée.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION BATIMENTS réunie le 22-01-2015

- Les arbres à élaguer ont été listés : platanes, acacias, sapin, arbres proches de la piscine, arbres de l'aire de jeu, arbres de l'espace de baignade, lauriers du camping ; le travail sera effectué prochainement par les agents du Grand Figeac. Il a été demandé à Mr Simon de tailler son noyer qui endommage le toit du sanitaire du camping.
- 7 arbres vont être plantés au camping et 1 cyprès au cimetière.
- La visite du cimetière nous confirme qu'il n'y a pas de pénurie d'emplacements. Le plan va être remis à jour.
- Rappel des subventions accordés pour les travaux du cimetière : 5000€ d'enveloppe parlementaire et 3000€ de la région : des devis vont être demandés pour des garde corps et main courante, ainsi que pour des escaliers à mettre en place dans la seconde allée. Un devis pour un jardin du souvenir est arrivé ; d'autres vont être demandés.
- Le toit de la cantine : obligation nous est faite de le réaliser en tuiles canal ; compte tenu du surcoût, une demande va être faite à l'ABF en vue d'une autorisation de la réfection du toit avec des tuiles ordinaires.

PROJET VILLAGE ETOILE

A l'unanimité le conseil se déclare favorable à la candidature au concours « village étoilé » ; notre éclairage public répondant aux critères de sélection, il n'est pas envisagé pour l'instant d'extinction nocturne; en revanche, l'illumination de l'église est à l'heure actuelle suspendue. Nous organiserons une animation sur le village le 10 octobre dans le cadre du « jour de la nuit ».

PROJET CŒUR DE VILLAGE

- Une visite approfondie du village a été faite le 18 février en présence de Mr Laborie (représentant le Grand Figeac) et d'un agent du CAUE. Celui-ci va réaliser une étude gratuite concernant des travaux d'embellissement du village. Le projet serait financé à 50% par la communauté des communes et 50% par la commune, sur le solde une fois enlevées les subventions ; c'est la communauté de communes qui porte le projet.

SMIRTOM

Les sacs poubelles seront à disposition entre le 7 et le 17 avril ; ils seront distribués en moindre quantité cette année. Les comptes du SMIRTOM sont déficitaires en raison d'un mauvais tri des déchets. De nouvelles affichettes d'information sur le tri seront collées prochainement sur tous les containers du village.

CONVENTION AVEC LE CG 46

Une convention va être signée entre la commune et le conseil général concernant la gestion des plantations en bordure de route.

RESEAU TELEPHONIQUE ORANGE

En raison d'un trop petit nombre d'abonnés, il n'y aura pas de projet d'extension de couverture du réseau de téléphonie mobile Orange.

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA RANCE ET DU CELE

Le syndicat va lancer une étude sur les zones d'expansion des crues du Célé.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Suite à la réunion du dernier conseil communautaire, nous allons recevoir un remboursement « dotation solidarité » pour un montant de 3796€.

Suite au rachat du fond de commerce du camping, la commune va également être remboursée de la consigne de gaz pour un montant de 1067€.

CARTE COMMUNALE

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 4 mars à 10 h, en présence des principaux partenaires associés, avec pour ordre du jour le rapport de présentation.

AIDES AUX VOYAGES SCOLAIRES

Le principe est retenu, mais la demande d'aide devra être faite par les parents, et l'examen se fera au cas par cas, en fonction de critères objectifs.

QUESTIONS DIVERSES

- La CCID (commission des impôts) se réunira le 26 février.
- Accessibilité des bâtiments publics : suite à l'ordonnance du 24-09-2014, faisant suite à la loi de 2005, tout établissement recevant du public doit faire l'objet d'un agenda d'accessibilité programmée. Avant le 27-09-2015, il faudra demander des devis et établir une programmation annuelle des travaux qui pourront s'étaler sur 3 ans ; des dérogations pourront être accordées en cas de difficultés majeures de mises au norme (celles-ci seront à demander 3 mois avant l'échéance, soit avant le 27-06-2015). Des sanctions financières sont prévues en cas de non respect de la procédure.
- Elections départementales : le tour de garde du bureau de vote est le suivant :
 - 8h à 10h30 : Monique Delfour / Colette Viard
 - 10h30 à 13h : Bernard Faure / Patrick Rames
 - 13h à 15h30 : Martine Pradines / Ségolène Francoual
 - 15h30 à 18h : Claude Pégourie / Alain Plenacoste